

INFORMATIONS PRATIQUES

date : mardi 29 juin 2010 de 08h30 à 17h00

Lieu : Ecole des mines de Nantes / rue Alfred KASTLER / NANTES (La chantrerie)

Prix : - 50 €
- adhérents PGCE : 30 €

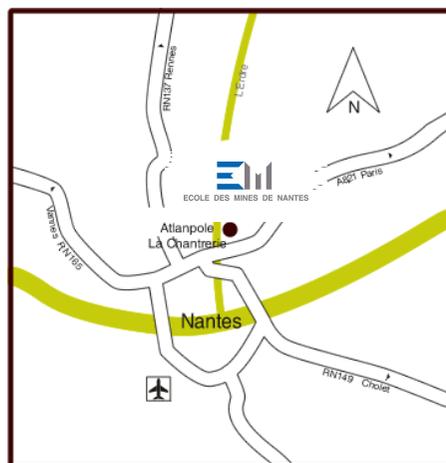
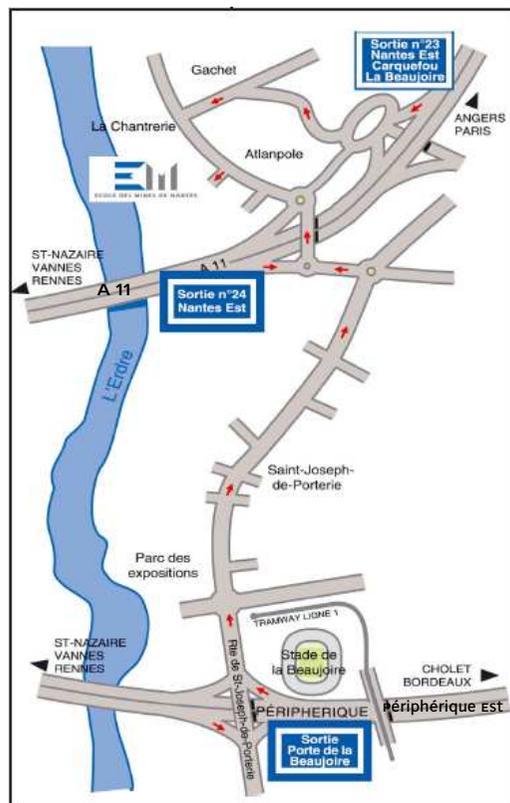
renseignements et inscription : pôle génie civil Ecoconstruction
16 quai Ernest Renaud BP 90517
44105 Nantes cedex 4

CONTACT : claire DUVEAU : 02 72 56 80 55 / claire.duveau@pole-gce.fr

ce programme a été élaboré avec la participation de :

José CAIRE (pôle génie civil Ecoconstruction) – olivier HAVAS, christian TESSIER, Michel BOULET (LCPC Nantes) – stéphane DENECHOU, Michel LAUDE (CETE ouest) – Joël RAOUL (SETRA) – Claude GRELLIER (conseil général de Vendée) – Jacky MICHELON (Fédération Régionale des Travaux Publics).

PLAN D'ACCES



par le train

gare TGV - sortie nord – tramway ligne 1, direction beaujoire - Arrêt beaujoire (terminus). puis bus 72 (direction gachet) ou 76 (direction gachet ou charbonneau) arrêt christian Pauc. prévoir 45 minutes de trajet.

En voiture

. de Vannes – St Nazaire : sur l'A11 prendre la sortie n°24 Nantes-est (suivre chantrerie – école des mines).
. de Paris – Angers : sur l'A11 prendre la sortie n°23 Nantes-est (suivre chantrerie - école des mines).
. de Poitiers – Cholet : sur le périphérique est, sortie n° 40 porte de la Beaujoire, route de St Joseph direction chantrerie.

Le PGCE bénéficie du soutien financier de :



Journée technique

Avec le soutien de :



Le pôle génie civil Ecoconstruction et la COTITA ouest vous invitent à la journée

REGLEMENTATION ET INNOVATION DANS LES TRAVAUX PUBLICS :

La réglementation est-elle un frein à l'innovation ?



mardi 29 juin 2010 de 08h30 à 17h00
Ecole des mines de Nantes

Le secteur de la construction se trouve aujourd'hui confronté à des défis d'une ampleur exceptionnelle et à un bouleversement en profondeur de ses habitudes, compte tenu de son importance dans les enjeux de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et d'impacts sur l'environnement. Il faut donc construire autrement, changer les pratiques, et innover, vite, sans perdre de temps. Dans ce contexte, de nombreux professionnels expriment leur impatience face à une réglementation qui, disent-ils, freine leur capacité d'innovation.

Le PGCE et la COTITA ouest, en partenariat avec le SETRA, le LCPC, la FRTP Pays de la Loire et le CETE de l'ouest, ont donc décidé de consacrer le mardi 29 juin 2010 à l'École des mines de Nantes une journée technique à la question :

réglementation et innovation dans les travaux publics : la réglementation est-elle un frein à l'innovation ?

La réglementation technique est-elle obligatoire ou facultative ? Le code des marchés publics est-il compatible avec l'innovation ? Quelles garanties pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises qui prennent le risque d'innover ? Comment utiliser les outils spécialement conçus pour innover ? Faut-il changer la réglementation ?

cette journée permettra de faire un point complet sur ces questions, de mieux connaître et utiliser la réglementation pour innover, de bénéficier de témoignages et d'expériences vécues, et d'échanger entre professionnels et maîtres d'ouvrage.

nous comptons sur votre présence
le mardi 29 juin 2010
à l'École des mines de Nantes dès 08h30.



Photo : CETE de l'ouest

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 15 JUIN

8h30 : café de bienvenue

9h00 : Présentation de la journée par - **Bernard THERET** - *Président du PGCE* et
- **LUC BODY** - *co-président de la COTITA*

9h10 : Témoignage introductif
- **M. Damien GRIMONT** - *Président de bluering*

9h30 : Réglementation technique: distinguer le facultatif de l'obligatoire

Introduction

- **M. Christian BINET** - *responsable du projet « référentiel Génie civil 2010 »*

La normalisation

- **M. Jean-Michel REMY** - *responsable Développement, AFNOR Normalisation*

LES EUROCODES

- **M. Michel LAUDE** - *responsable ouvrages d'art, CETE de l'ouest*

- **M. Joël RAOUL** - *Adjoint au chef de la division des grands ouvrages, SETRA*

HOMOLOGATION et certification. L'exemple des équipements de la route

- **M. Gérard DECHAUMET** - *délégué général de l'ASCQUER*

- **M. Philippe LEGER** - *Président du comité Européen de Normalisation Equipements de la Route*

Echanges avec la salle

11h00 : code des marchés : l'achat public est-il compatible avec l'innovation ?

Programmes expérimentaux, variantes

conception – réalisation

Partenariat public – privé

offre spontanée

- **Mme Anne BREVILLE** - *Avocat associé, cabinet GB2A*

- **M. Jean-Marc BUTSTRAEN** - *Directeur département Infrastructures, SCE*

- **M. Marcel MATIERE** - *Président Directeur Général, entreprise Matière*

- *un représentant du MEEDDM*

Echanges avec la salle

12h30 : Déjeuner autour d'un buffet

13h45 : Prise de risque et assurance : quelles garanties pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises ?

Le point de vue de la maîtrise d'ouvrage autoroutière

- **M. Jacques BOUSSUGE** - *Directeur des opérations de l'ASFA*

Le point de vue de la maîtrise d'ouvrage collectivités

- **Mme Catherine BUSNEL** - *Directrice des Infrastructures, conseil général de Loire-Atlantique*

Le point de vue de l'industrie routière

- *un représentant de l'USIRF*

Le point de vue de l'assureur

- **M. Alain BUREAU** - *responsable de l'unité de gestion de Nantes - SMABTP*

Echanges avec la salle

15h00 : Les outils réglementaires dédiés à l'innovation : comment les utiliser ?

Introduction

- **M. Bruno VERDON** - *Président du comité de l'innovation routière*

Le label IVOR

- **M. Hervé THUILLIER** - *secrétaire du comité IVOR, MEEDDM*

La charte innovation

- **M. Thierry KRETZ** - *Directeur technique ouvrages d'art, SETRA*

Le soutien à l'innovation à la DGITM

- **M. Hervé GUIRAUD** - *Directeur d'études techniques de construction et d'entretien, SETRA*

Echanges avec la salle

16h15 : Maîtres d'ouvrage et profession : politiques et attentes ? Faut-il changer la réglementation ?

Table ronde de clôture

- **M. Bernard DENIAUD** - *vice-président du conseil général de Loire-Atlantique*

- *un représentant du MEEDDM*

- **M. Thierry LE FRIANT** - *Président de la Fédération régionale des travaux publics Pays de la Loire*

- **M. Thierry KRETZ** - *Directeur technique ouvrages d'art, SETRA*

- **M. Bernard THERET** - *Président du PGCE*

16h45 : Fin de la journée